

Au service de nos lacs



Nathalie VIGNEAULT

« Nous avons eu notre premier signalement d'algues bleues aujourd'hui. Il y avait un amoncellement de fleurs d'algues que le vent avait poussées dans un coin du lac, expliquait Maxime Colbert, agent de liaison du projet Bleu Laurentides. Ça, c'était le 30 juin, lors de notre entrevue. Heureusement, aucun autre avertissement n'a été donné depuis.

La municipalité de Saint-Hippolyte a engagé, pour l'été, Maxime Colbert, étudiant en urbanisme spécialisé en environnement, par l'entremise du projet Bleu Laurentides, une initiative du Conseil régional en environnement (CRE Laurentides). En tout, ils sont sept agents, engagés à travers la région des Laurentides (Sainte-Anne-des-Lacs, Ferme-neuve, Amherst et autres). Maxime sera à la municipalité de Saint-Hippolyte jusqu'à la fin août pour inciter et aider les Hippolytois à mettre en place des actions pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries dans nos lacs.

Actions simples

Cela n'est plus un secret, on le dit depuis quelques années et *Le Sentier* a publié une série d'articles sur le sujet : les activités de l'homme sont un facteur important de l'apparition des

cyanobactéries dans les lacs du Québec. Maintenant, il est temps de changer nos comportements. Ce que le projet Bleu Laurentides suggère, sont des actions toutes simples, comme la renaturalisation des bandes riveraines, l'entretien de la fosse septique et l'interdiction d'épandre des engrais et pesticides.

Quels arbres planter? Comment protéger nos rives?

Maxime répondra à vos questions et aussi à celles de nos élus, car il travaille en étroite collaboration avec le département d'urbanisme de Saint-Hippolyte. Eux aussi ont des questions! Mais il n'y a rien de mieux que des résidents qui prennent en charge la santé de leur lac. « De plus en plus d'associations de lacs se donnent le mandat de protéger leur plan d'eau. Je les accompagne donc dans cette démarche. » Ainsi, il y a des associations de lacs qui ont entamé des démarches de sensibilisation et de protection. Parmi ceux-ci, notons les lacs Maillé, Connelly, en Cœur et de l'Achigan.

À cet effet, le CRE Laurentides a publié une trousse d'information, incluant un carnet de santé du lac, permettant de faire le suivi de la situation des algues bleues, entre autres choses. Évidemment, toute la population est sollicitée, car ce ne sont pas seulement les riverains qui sont en cause. La population qui habite en amont des lacs aussi l'est, à cause du principe des bassins versants.

Sous l'effet de la gravité

Ce principe est bien simple. Toute l'eau qui tombe doit s'écouler quelque part et elle finit généralement dans la mer, passant par lacs, rivières et ruisseaux. (Voir image) Ainsi, tout ce que cet-



De gauche à droite rangée du haut : Arnaud Holleville (Sainte-Anne-des-Lacs), Maxime Vézina-Colbert (Saint-Hippolyte), Dominic Lemyre-Charest (Amherst), Yann Godbout (coordonnateur). De gauche à droite rangée du bas : Geneviève D'Avignon (agente sensibilisation Outaouais-Cobali), Karine Lessard (agente sensibilisation Laurentides-Cobali), Rébecca Pétrin (Ferme Neuve), Guérolé Choné (Notre-Dame-du-Laus)

te eau transporte, comme les polluants, les fertilisants et les sédiments, se retrouve dans les lacs. Donc, une personne habitant non pas sur la rive d'un lac, mais juste un peu plus haut, est susceptible de participer à l'apport en phosphore.

Le territoire de Saint-Hippolyte est situé dans le bassin versant de la rivière l'Assomption et l'organisme en charge est la Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption CARA. (www.cara.qc.ca)



Un bassin versant est tout le territoire nourrissant le réseau d'un cours d'eau donné. DESSIN : RESSOURCES NATURELLES CANADA

Bienvenue à tous
RESTAURANT OUVERT du jeudi au dimanche
AVEC TERRASSE
 81, ch. lac du Pin rouge, Saint-Hippolyte
 RÉSERVATION : 450 563-2790
www.aubergelacdupinrouge.com
Auberge lac du Pin rouge
 RESTAURANT

APLA
 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DE L'ACHIGAN

Assemblée générale de l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan

Avis de convocation
 L'APLA vous convie à son assemblée générale annuelle qui se tiendra au
CAMP BRUCHÉSI, le SAMEDI 8 août à 10 h.

En 2009, L'APLA compte promouvoir ses objectifs par des interventions environnementales et sociales. Il sera notamment question de la gestion des installations sanitaires, de la gestion de l'accès et de l'utilisation du lac de l'Achigan, du nouveau code d'éthique, de la lutte aux goélands, de la surveillance de la qualité de l'eau, des savons à vaisselle riches en phosphores et d'autres sujets vous concernant directement. L'administration du Camp Bruchési offrira gratuitement café et muffins avant l'assemblée. Nous vous attendons en grand nombre à cette réunion annuelle. Visitez notre nouveau site internet au www.aplaweb.ca

Joanne Gauthier, présidente
 Association des propriétaires du lac de l'Achigan

SI VOUS TENEZ À LA SANTÉ DU LAC, SOYEZ-Y.
www.aplaweb.ca